

Légation de Suisse  
en  
France.

~~for 31~~  
1/90  
En circulation  
5.IV.1890

Paris le 3 juillet 1890.

Messieurs le Conseiller fédéral

J'ai l'honneur de vous accorder réception des lettres politiques offr. 12 à 16 de Berlin, Rome et Washington relatives à la retraite du prince de Bismarck. En vous remerciant très-vivement de ces communications, il me sera permis de rappeler que les 3 et 8 mars, c'est à dire 15 et 9 jours avant la publication donnée à la retraite du Chancelier, je vous avais signalé de source anglaise ce qui se préparait; mon interlocuteur avait même ajouté: "le successeur de Bismarck sera un militaire mais pas Waldersee." On peut donc admettre que, dans certains cercles de la cour, la retraite du chancelier était arrêtée et préparée.

En France il y a des impressions très-différentes de

Messieurs  
Messieurs Messrs  
Conseiller fédéral

Chief du Département fédéral  
des Affaires étrangères.

Bern.



l'égard de la réaction du chancelier.

Les uns l'ont salué comme la fin de l'ère commençée en 1870; pour eux, il fallait attendre que la Trinité ("Guillaume, Mollet, Bismarck") eût disparu, pour que la France puisse songer à modifier l'orientation de la politique résultant pour elle de la paix de Francfort. Des personnages considérables, des premiers parmi les hommes politiques français, appartiennent à ce groupe. Peu après l'incident "Schneebelle" (voir rapport du 23 Mai 1887) M. Jules Ferry me disait: "J'ai pensé et agi comme un homme résolu à ne pas faire la guerre tant que M. de Bismarck serait en vie; après lui, les circonstances pourraient peut-être se modifier et avec elles l'échiquier européen; et alors notre politique aurait pu changer, peut-être. Variation; je n'en sais rien." Il est à noter que, déjà cette semaine, M. Jules Ferry vient de faire aux enfants des écoles alsaciennes, lorraines de Paris un discours qui rentre plutôt dans le cadre cher aux membres de la ligne des patriotes.

Un second groupe de Français a certainement

vu la sécherie du prince de Bismarck avec regret,  
parce qu'il considérait sa présence aux affaires comme  
une garantie de paix. Rassasié de gloire, ayant obtenu  
pour son pays en une génération la réalisation des vœux de  
trois générations, il était assez fort pour pouvoir céder  
et pour pouvoir dire: "Je ne veux pas que l'affaire des  
Carolines, l'affaire des Samoa, l'affaire Schneebélé"  
"amènent des complications réelles". Un successeur  
n'ayant pas à remettre les services rendus par M. de  
Bismarck, ayant d'ailleurs dernièrement lui-même souhaité  
qui se parait par encore compréhensible l'utilité des tempéras  
et qui paraît fort assiffrir chevallement en but aux  
attaques, pourra-t-il aussi facilement céder ou dégager  
les autres, autour de lui à céder? Dans le monde des affaires,  
sans se montrer inquiet pour une époque rapprochée, on  
ne cache pas l'impression que Bismarck était le prince de la  
paix, quand même il était un Prussien, tandis qu'on  
ne voit pas si son successeur, contre lequel on n'a d'ailleurs  
pas de défiance, pourra rester dans la même ligne de  
comportement.

La sécherie de M. de Bismarck a certainement

fait un peu, c'est le Ministre des Affaires étrangères, M. Ribot, que la révolte de ne pas donner en présence du juge des hommes d'Etat européens, mais au contraire en présence d'un chancelier allemand aussi nouveau que lui, a certainement rempli de satisfaction.

---

L'ambassadeur d'Autriche dit que son Gouvernement a reçu de Berlin les assurances les plus prévues qu'aucune modification quelconque ne sera apportée à la politique extérieure de l'Allemagne et aux relations entre Vienne et Berlin.

Le général Monabrea s'abstient de parler de cette question. Il se montre, d'ailleurs, moins rassuré sur la situation de M. Crispi que mon collègue M. Barier. —

---

Les relations franco-italiennes menacent de se compliquer d'un incident éthiopien. M. Ribot m'a dit que M. Crispi avait demandé à représenter, à la conférence de Bruxelles

pour la répétition de l'escalade, l'Empereur  
 Méhélic K., il paraît qu'il est maintenant  
 Empereur, l'automne dernier il n'était que roi : -  
 La Russie a protesté absolument, disant qu'elle  
 ne connaît pas l'Ethiopie et qu'ensuite c'est elle qui  
 jusqu'ici s'est intéressée au sort des chrétiens  
 d'Éthiopie. Quant à la France M. Ribat  
 n'aurait aucune objection à voir les Italiens  
 s'enfoncer le plus possible dans les rables du  
 littoral sud de la Mer Rouge, mais il a  
 demandé quelques renseignements au général  
 Menelik sur les bords et la frontière des  
 territoires de l'Ethiopie. L'ambassadeur  
 d'Italie avait passé, il y a huit jours, ne pas  
 insister, mais il est revenu à la charge hier  
 déclarant que l'Italie quitterait la conférence de  
 Bruxelles si elle n'obtenait pas satisfaction  
 quant à la représentation de Méhélic K.

Une autre question est celle des rapports  
 dévidement tendus entre la Serbie et la Bulgarie ;

on s'attend d'un jour à l'autre à la rupture  
des relations entre Sofia et Belgrade. — Cependant  
on ne croit absolument pas que cela puisse  
aller à tellement au-delà d'une brouille  
diplomatique parce que les grandes Puissances  
intervenues sont à la paix. Comme indice de la  
vraie paix que de la Russie je vous ai déjà  
signalé son refus de recevoir 100.000.000 de francs  
de la banque de Paris et sa remmation à la  
Bulgarie d'avoir à payer sa part des frais de  
la guerre de 1877; un autre indice est le  
remboursement effectif par M. de Rothschild à  
Paris d'une centaine de millions aux  
successeurs de l'emprunt russe de 1862, le fait  
d'un remboursement aussi considérable par un  
Etat est trop rare pour ne pas être signalé.

---

Si vous avez l'occasion d'écrire d'une façon sûre  
à M. Bavier, je vous serai reconnaissant de  
lui faire savoir que le nouvel ambassadeur  
de France M. Billot est un de mes anciens amis,  
je l'ai connu comme secrétaire à la sous-direction

du contentieux, puis il est successivement nommé jusqu'à la tête de ce service; il est ensuite devenu directeur politique sous le ministère Ferry et a signé la paix avec la Chine trois jours après la chute de M. Ferry. M. de Treguier l'a envoyé en disgrâce à Lisbonne, poste manifestement au-dessous de sa capacité. M. Billot est un républicain d'ancienne date; il connaît la France à fond pour l'avoir parcourue le sac au dos, en larmes, avec sa femme. C'est un homme absolument droit et loyal. Je recommanderai cependant à M. Barde de s'abstenir d'aborder la question de Favre vis-à-vis de M. Billot, qui m'a très franchement déclaré en 1883 avoir fait tout son possible pour empêcher M. Ferry de nous répondre comme il l'a fait au sujet du Mont Pinacle.)

Agitez, cher monsieur le Commissaire fédéral,  
les armes de ma haute considération.

Le ministre de l'Intérieur  
*Dreyfus*